Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 18

Titelseiten

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 18 Lausanne, 29 Septembre 1858 IIIe Année

SOMMAIRE. — **Rapport de la commission chargée par la section vaudoise de la Société militaire fédérale de l'examen du fusil Prélat-Burnand** *(fin de la Ire partie).*

FUSIL PRÉLAT-BURNAND.

Rapport de la commission chargée par la section vaudoise de la Société militaire fédérale de l'examen du fusil Prélat-Burnand.

(Suite.[1])

Fusil Prélat-Burnand.

Nous avons pris pour données des calculs, les rayons des cercles qui contiennent la moitié des coups; voici comment ces rayons ont été déterminés, à chaque distance, d'après les résultats du tir.

Aux distances de 200 et de 400 pas tous les coups tirés ont touché le panneau, ensorte qu'on a pu calculer directement les moyens écarts par rapport au point moyen; le calcul a été fait séparément pour le moyen écart horizontal et pour le moyen écart vertical; la différence des deux s'est trouvée de 4 pouces à 400 pas. Avec leur moyenne, on a déterminé par les formules le rayon contenant la moitié des coups.

A 600 pas, 6 balles sur 60 ont manqué le panneau. A 800 pas, 36 balles sur 149 ont manqué le panneau: toutes les balles n'ayant pu être observées, il n'était pas possible de calculer directement le moyen écart comme aux deux distances precédentes. Mais en représentant le tir avec soin sur un papier quadrillé, et en y plaçant le point moyen, on a pu tracer les cercles qui renferment la moitié des coups tirés à 600 et à 800 pas; leurs rayons ont été mesurés à l'échelle du dessin.

Enfin, à 1000 pas, nous avions pour donnée les 117 coups qui ont été tirés à cette distance et sur lesquels 37 ont touché le panneau; la proportion est du 31,5 pour cent. Connaissant ainsi la probabilité d'at-

[1] Voir notre précédent numéro.